

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

Secrétariat : [secretariat@paroissestcolomban.fr](mailto:secretariat@paroissestcolomban.fr) (abonnement au bulletin)

Site Internet : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



**16 et 17 mars :**  
**collecte nationale du**  
**CCFD-Terre solidaire**



Bulletin paroissial n° 671 du 17 au 23 mars 2024

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES		
<b>Samedi 23 mars</b> <i>St Turibe de Mongrovejo</i>	Mellac	18H00
	Névez	
<b>Dimanche 24 mars</b> <b>RAMEAUX</b>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Rédéné	
	Riec	
<b>Jeudi saint 28 mars</b> <b>La Cène</b>	Quimperlé N-Dame	19h00
<b>Vendredi saint</b> <b>29 mars</b> <b>Chemin de Croix</b>	Quimperlé Ste Croix	15H00
	Clohars	
	Arzano	
<b>Vendredi Saint</b> <b>29 mars</b> <b>Office de la Passion</b>	Quimperlé N-Dame	19H00
	Pont-Aven	
<b>Samedi 30 mars</b> <b>Vigile pascale</b>	Quimperlé N-Dame	20H30
	Bannalec	
	Riec	
<b>Dimanche 31 mars</b> <b>PÂQUES</b>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Moëlan	
	Querrien	

MESSES EN SEMAINE		
<b>Mardi 19 mars</b> <i>St Joseph</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
<b>Mercredi 20 mars</b> <i>St Herbert</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
<b>Jeudi 21 mars</b> <i>B<sup>se</sup> Clémence</i>	9H00	Riec
	18h00	Oratoire Kerbertrand
<b>Vendredi 22 mars</b> <i>Ste Léa</i>	9h00	Clohars
	9h00	Ste Croix
	14H30	EHPAD Pont-Aven

**LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION** : le **mardi 26 mars** à Notre-Dame de l'Assomption (Quimperlé) : messe à 18H00, puis confessions jusqu'à 20H00.  
Prochaine permanence à la sacristie de l'église Sainte Croix (Basse-Ville) de 10h30 à 12H00 le **samedi 6 avril**. Et toujours : confession possible après chaque messe dominicale ou de semaine.

## PRIÈRE DU CHAPELET

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h00 ;

Chapelet à l'église de Clohars le mardi à 18h ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

Salle paroissiale de Tréméven : le dimanche à 17H30.

## CHEMIN DE CROIX

Chaque vendredi de Carême à 15H00 à l'église Ste Croix (Quimperlé)

**Samedi 23 mars** à Mellac après la messe de 18H00 : bol de Riz au profit de la construction de l'internat de Taoudi, en lien avec le Père René DIASSIE.

**Mercredi 27 mars** à 18h30 à la cathédrale de Quimper : **messe chrismale**. Un car est organisé pour que chacun puisse s'y rendre. Le départ se fera à 16H30 du parking des cars près de N-Dame de Kerbertrand. Inscription à l'accueil paroissial de Quimperlé (02 98 96 03 94).

## ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à 20h30.

Église de Scaër les jeudis de 18H à 18H30

**PRIÈRE DES MÈRES** : tous les lundis à 10h00 :

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon
- à Bannalec le jeudi à 10H00 (Contacter Clotilde au 06 68 58 34 18 pour connaître le lieu)

**Vendredi 5 avril** de 20h à 22h à l'église Notre Dame de l'Assomption Quimperlé, soirée « **Jésus guérit** » animée par Père Baldo Alagna prêtre catholique du diocèse de Fréjus Toulon. Prédicateur missionnaire, aumônier de l'Institution Notre Dame ainsi que de la prison de La Farlède à Toulon, le Père Baldo travaille depuis plus de 30 ans dans l'annonce de l'Évangile ; il est très investi dans les réseaux sociaux, auprès des jeunes et des malades. Il vient de publier un livre "**Explosion de Joie**", déjà traduit en plusieurs langues. La louange sera assurée par le groupe ADN ADoroNs ADoNaï d'Angers.

**Dimanche 21 avril** : repas de la paroisse St Colomban à la salle Benoîte Groult (Coat Kaër) de Quimperlé.

### **Fin de vie, euthanasie, suicide assisté : que dit le pape François ?** (Guillaume Daudé, La Croix 8/03/2024)



*Depuis le début de son pontificat, le pape François a toujours rejeté l'euthanasie et le suicide assisté. Plutôt que de céder à une « fausse compassion », il appelle à accompagner les personnes en fin de vie jusqu'au bout, sans accélérer leur mort.*

« *On ne joue pas avec la vie* », a martelé le pape François, interrogé par les journalistes à propos du futur projet de loi français sur la fin de vie, dans l'avion qui le ramenait de Marseille, samedi 23 septembre 2023. La position du pape argentin a toujours été claire sur l'euthanasie et le suicide assisté. Elle s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs depuis le pape Pie XII, qui a été le premier à aborder explicitement le sujet en 1957, et notamment de Jean-Paul II dans son encyclique *Evangelium vitae* de 1995.

Depuis le début de son pontificat, François a abordé cette question plusieurs dans des contextes précis. Ainsi, en 2014, devant les membres de l'Association des médecins catholiques italiens, il rappelle que « *la vie humaine est toujours sacrée* » et qu'y porter atteinte est « *un péché contre Dieu créateur* ». Il invite alors les médecins catholiques à faire des « *choix courageux et à contre-courant* », en vertu de « *l'objection de conscience* ». Un thème qu'il reprend le 20 septembre 2019 devant la Fédération italienne des ordres des médecins, chirurgiens et dentistes, en se référant au serment d'Hippocrate. Comme en 2014, il fustige la « *fausse compassion face à la demande d'être aidé à anticiper la mort* ». Il condamne alors explicitement la « *tentation* » du suicide assisté et de l'euthanasie. Selon lui, ces « *voies expéditives* » ne sont pas l'« *expression de la liberté de la personne* ».

En 2015, c'est devant l'Académie pontificale pour la vie, créée en 1994 par Jean-Paul II, qu'il met de nouveau en garde les médecins de ne pas « *avoir comme seuls critères l'efficacité, le profit économique* ». Il les invite au contraire à « *prendre soin de celui qu'on pourrait, pour sa condition physique et sociale, laisser mourir ou faire mourir* ».

Outre les médecins et soignants, le pape s'est aussi adressé à des juges le 29 novembre 2019, en dénonçant la création d'« *un "droit à mourir" dépourvu de fondement juridique* », qui mène à « *des sentences soucieuses de réaliser des désirs toujours nouveaux, détachés de toute limite objective* ».

Depuis 2022, le pape a abordé plus fréquemment le sujet, alors que des débats ont lieu notamment en France et en Italie sur une éventuelle évolution de la législation. L'audience générale du mercredi 9 février 2022 est une de ses interventions les plus importantes. Proposant une méditation sur la fin de vie, il explique : « *Nous devons accompagner les personnes jusqu'à la mort, mais ne pas la provoquer ni favoriser le suicide assisté* ». « *Les anciens doivent être soignés comme un trésor de l'humanité. Ils sont notre sagesse* », a-t-il ajouté, affirmant qu'il est « *inhumain* » « *d'accélérer la mort des personnes âgées* ». Interrogé le 15 septembre 2022 sur l'euthanasie dans l'avion qui le ramenait du Kazakhstan à Rome, il résume sa pensée en quelques mots très forts : « *Tuer, ce n'est pas humain. Point. Si tu tues avec des motivations, tu finiras par tuer de nouveau.* » C'est cette dernière phrase qu'il répète un mois plus tard devant des élus du nord de la France, en affirmant par ailleurs la nécessité du « *développement des soins palliatifs* ».

Un an plus tard, le samedi 23 septembre 2023 à Marseille, en conclusion des Rencontres méditerranéennes, au palais du Pharo, devant des ministres, évêques, cardinaux, associations et jeunes venus d'une trentaine de pays, le pape s'était élevé contre la « *perspective faussement digne d'une mort douce, en réalité plus salée que les eaux de la mer* ». Une allusion claire au projet du gouvernement français sur la fin de vie. « *Ce n'est pas une question religieuse*, a-t-il insisté dans l'avion. *C'est une question d'humanité.* »